

PROFIL

QUALITÉS REQUISES

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sens du contact humain
- Capacité d'écoute
- Patience

- Être âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves
- Être titulaire du Baccalauréat ou d'un équivalent ou justifier de 5 ans d'expérience professionnelle

LA PROFESSION

L'audioprothésiste est un professionnel qui procède sur prescription médicale à l'appareillage des déficients de l'ouïe.

Il élabore une prothèse auditive adaptée au patient. Il la règle puis explique son fonctionnement et son entretien.

On peut également le solliciter pour des conseils en milieu professionnel où les nuisances sonores sont importantes.

Dans ce cas, il collabore avec la médecine du travail et indique les protections adaptées, comme le port d'un casque par exemple.

OBJECTIFS

Les concours d'entrée des Écoles Paramédicales sont de plus en plus sélectifs du fait du nombre croissant de candidats et du niveau d'études de ces derniers, ils nécessitent donc une préparation intensive. Le programme spécifique de la préparation permet aux candidats de mettre toutes les chances de leur côté aussi bien pour les épreuves écrites que pour les entretiens oraux.

LA FORMATION EN ECOLE D'AUDIOPROTHESISTE

La formation d'audioprothésiste se déroule sur 3 ans. Elle est sanctionnée par le diplôme d'Etat et comprend :

- 870 heures d'enseignement théorique
- 1 680 heures d'enseignement clinique et de stage professionnel

DÉBOUCHÉS

Les audioprothésistes travaillent essentiellement dans le secteur privé, soit individuellement, soit au sein d'une société comprenant, en plus des responsables, deux ou trois audioprothésistes salariés.

Il existe quelques emplois dans le secteur hospitalier.

PROGRAMME

- Expression et communication orale
- Physique
- Biologie
- Mathématiques
- Tests Psychotechniques

ORGANISATION DE LA PREPA

- Durée : 6 à 8 mois de formation, les dates de formation étant définies en fonction des dates de concours.
- Un emploi du temps fixe
- Un contrôle des connaissances hebdomadaire
- Un suivi des absences
- Stage : Il est important de pouvoir prouver sa motivation pour le métier au moment de l'entretien, il est donc conseillé de réaliser un stage découverte durant la durée de la préparation.

ÉPREUVES DU CONCOURS

Chaque école est autonome quant au choix des sujets et de l'organisation de son concours. Le concours comporte 2 parties :

Epreuves d'admissibilité : (programme de première et de terminale S)

Biologie	épreuve écrite	2 ^H	notée sur 20	(coeff. 2)
Physique	épreuve écrite	2 ^H	notée sur 20	(coeff. 2)
Mathématiques	épreuve écrite	2 ^H	notée sur 20	(coeff. 2)

AUTRES FORMATIONS MEDICALES OU PARAMEDICALES

BTS Opticien Lunetier
BTS Diététique